

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 12.19.2014

Nitrate de bismuth

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Nitrate de bismuth

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: S25198B

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation: Produits chimiques de laboratoire

Détails du fabricant:

AquaPhoenix Scientific
860 Gitts Run Road,
Hanover, PA 17331
(717) 632-1291

Détails du fournisseur:

Fisher Science Education
6771 Silver Crest Road, Nazareth, PA 18064
800 955-1177

Numéro de téléphone de secours:

Numéro de téléphone d'urgence : 800-255-3924

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:



Oxydant



Irritant

Liquide comburant 2.
Irritation de la peau 2.
Cible spécifique. Toxicité organes cibles. 3.
Irritation des yeux 2A.

Mentions d'avertissement : Danger

Mentions additionnelles de danger:

Peut aggraver un incendie; oxydant.
Provoque une grave irritation des yeux.
Provoque une irritation cutanée.
Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

Déclaration de mise en garde:

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.
Garder hors de la portée des enfants.
Lire l'étiquette avant l'utilisation.
Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.
Prendre toutes les précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.
Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les bruines, les vapeurs, les jets.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 12.19.2014

Nitrate de bismuth

Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.
 Bien se laver la peau après utilisation.
 Conserver/entreposer à l'écart des vêtements et des matériaux combustibles.
 SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.
 En cas d'incendie, utiliser des agents recommandés dans la Section 5 pour l'extinction.
 Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).
 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
 En cas de contact avec la peau : Laver à fond avec du savon et de l'eau.
 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 En cas d'irritation de la peau : Obtenir des soins médicaux.
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le conteneur bien fermé.
 Entreposer dans un endroit fermé à clé.
 Éliminer le contenu et le récipient tel qu'indiqué à la Section 13.

Autre classification non SGH:

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients:

| Ingrédients: | | |
|----------------|------------------------------------|------------------------|
| CAS 10035-06-0 | Pentahydrate de nitrate de bismuth | 100 % |
| | | Pourcentages par poids |

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Après l'inhalation :

Déplacer à l'air frais. Administrer de la respiration artificielle, si nécessaire. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Consulter immédiatement un médecin. Ne pas utiliser la méthode de bouche-à-bouche si la victime a inhalé ou ingéré la substance. Si la respiration a cessé, pratiquer la respiration artificielle en utilisant de l'oxygène et un appareil mécanique adéquat comme un sac et un masque.

Après contact avec la peau :

Laver abondamment avec du savon et de l'eau. Consulter immédiatement un médecin. Laver la zone avec au savon et à l'eau. Rincer la peau pendant 15 minutes.

Après contact avec les yeux :

Protéger l'œil non exposé. Si possible, retirer les lentilles de contact pendant le rinçage. Consulter immédiatement un médecin. En soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Rincer ou laver l'œil exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures.

Après ingestion :

Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Rincer abondamment la bouche. Ne PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin. Diluer avec de l'eau et de lait.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 12.19.2014

Nitrate de bismuth

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Irritation. Nausée. Mal de tête. Des difficultés respiratoires.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit. Notes to Physician: For methemoglobinemia, administer oxygen alone or with Methylene Blue depending on the methemoglobin concentration in the blood.

SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

Agent d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Utiliser de l'eau, une substance chimique sèche, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool.

Agents d'extinction non appropriés: Aucun(e)

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

La nature des produits de décomposition n'est pas connue.

Conseil pour pompiers:

Équipement de protection:

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux. Utiliser des équipements approuvés par le NIOSH.

Informations supplémentaires (précautions):

Instructions en cas d'incendie. Utiliser de l'eau vaporisée pour refroidir les conteneurs fermés. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions. Appliquer les procédures habituelles. Utiliser des vêtements de protection. Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH.

SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions. Assurer une ventilation adéquate.

Précautions environnementales:

Empêcher l'écoulement dans les canaux, les égouts, et autres cours d'eau. Recueillir la terre contaminée pour la caractérisation selon la Section 13.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Balayer et recueillir dans un contenant pour l'élimination. Éviter de produire de la poussière. Toujours appliquer les réglementations locales. Contenir le déversement et ensuite ramasser avec un aspirateur électrique protégé ou par brossage humide. Conserver dans des conteneurs fermés appropriés pour l'élimination. Recueillir la terre contaminée pour la caractérisation selon la Section 13. Consulter les règlements fédéraux, de l'état ou de la province, et les règlements locaux concernant l'élimination appropriée des déchets qui peuvent comporter une certaine quantité de ce produit. Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Éviter la production de poussières ou de particules fines. Se laver les mains après la manipulation. Des poudres sèches peuvent créer des charges d'électricité statique lorsqu'elles sont soumises à la friction de transfert et aux opérations de mélange. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 12.19.2014

Nitrate de bismuth

Conserver le contenant fermé hermétiquement dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Éviter l'entreposage sur les planchers de bois. Keep away from food, beverages, and feed sources. Garder les produits et les contenants vides loin de la chaleur et des sources d'allumage. Stocker à l'abri de l'humidité.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle



Paramètres de contrôle:

Contrôles techniques appropriés: Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur et d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus. Il est recommandé que tous les équipements de contrôle de la poussière, comme les systèmes de ventilation des gaz d'échappement et de transport interne des matières impliquées dans la manipulation de ce produit comportent des événements anti-explosion, un système de suppression d'explosion, ou un environnement faible en oxygène.

Protection respiratoire: Quand l'évaluation des risques indique que le port d'appareil respiratoire est approprié, utiliser un masque facial complet avec ses cartouches de respirateur combinées polyvalentes de type N100 (US) ou de type P3 (EN 143) en tant que sauvegarde de relève des systèmes de contrôle. Utiliser des équipements approuvés par le NIOSH. Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié en cas de hautes concentrations. Utiliser un dispositif respiratoire approprié en cas de dégagement d'aérosols et de brume. Pour les déversements accidentels, une protection respiratoire peut s'avérer nécessaire.

Protection de la peau: Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance. Choisir un matériau de gants en fonction des taux de perméabilité et de la dégradation. Jeter les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver abondamment avec du savon et de l'eau. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir manipuler le produit. Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/à la substance/à la préparation utilisée ou manipulée. Sélection du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, de diffusion et de dégradation.

Protection oculaire: Utiliser un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon les normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166 (UE). Lunettes de protection à écrans latéraux ou des lunettes de protection.

Mesures générales d'hygiène: Les mesures de précaution correspondent à celles concernant le maniement de produits chimiques. Keep away from food, beverages and feed sources. Immédiatement enlever tout vêtement sali ou contaminé. Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Do not inhale gases/fumes/dust/mist/vapor/aerosols. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 12.19.2014

| Nitrate de bismuth | | | |
|---|------------------|--|--|
| Apparence (état physique, couleur): | Cristaux, blancs | Limite d'explosion inférieure: Limite d'explosion supérieure: | Non explosif Non explosif |
| Odeur : | Inodore | Pression de vapeur à 20 °C: | Sans objet |
| Seuil d'odeur: | Sans objet | Densité de la vapeur: | Sans objet |
| Valeur pH: | Sans objet | Densité relative: | Sans objet |
| Point de fusion / congélation: | 30 °C | Solubilités: | Aucun(e) |
| Point d'ébullition / plage d'ébullition: | Sans objet | Coefficient de partage (n-octanol/eau): | Sans objet |
| Point d'éclair (creuset fermé): | Sans objet | Température d'auto-inflammation: | Sans objet |
| Taux d'évaporation: | Sans objet | Température de décomposition: | Non disponible |
| Inflammabilité (solide, gazeux): | Non disponible | Viscosité: | a. Cinématique: Sans objet b. Dynamique: Sans objet |
| Densité à 20°C: | Sans objet | | |

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité: Aucun(e)

Stabilité chimique:

Stable sous des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses: Aucun(e)

Conditions à éviter:

Éviter l'humidité. Hautes températures. La production de poussière.

Matériaux incompatibles:

Matières organiques. Réducteurs forts. Métaux en poudre. Acides forts. Bases fortes. Matériaux combustibles.

Produits de décomposition dangereux:

Oxydes d'azote. Oxyde d'bismuth.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë: Aucune information additionnelle.

Toxicité chronique: Aucune information additionnelle.

Corrosion/irritation de la peau: Aucune information additionnelle.

Domages/irritations oculaires sévères: Aucune information additionnelle.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau: Aucune information additionnelle.

Cancérogénicité:

Bismuth nitrate pentahydrate, 10035-06-0: Non considéré comme cancérigène (ACGIH, CIRC, NTP, ou CA Prop 65).

Mutagénicité cellulaire germinale: Aucune information additionnelle.

Toxicité reproductrice: Aucune information additionnelle.

STOT exposition simple et répétée: Aucune information additionnelle.

Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 12.19.2014

Nitrate de bismuth

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité No additional information.

Persistence et dégradabilité:

Facilement dégradable dans l'environnement.

Potentiel bioaccumulatif: Aucune information additionnelle.

Mobilité dans le sol: Aucune information additionnelle.

Autres effets indésirables: Aucune information additionnelle.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementions applicables (US 40CFR262.11). Diluer avec de l'eau et évacuer par les égouts. Consulter les règlements fédéraux, de l'état ou de la province, et les règlements locaux concernant l'élimination appropriée des déchets qui peuvent comporter une certaine quantité de ce produit.

SECTION 14: Informations relatives au transport

US DOT (Département des transports américain)

N° UN:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA 1477

Exception quantité limitée: Aucun(e)

En vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)
Nom d'expédition approprié: Nitrates, inorganique, N.S.A.

Classe de risques: 5

Groupe d'emballage: II.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)

Non-vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)
Nom d'expédition approprié: Nitrates, inorganique, N.S.A.

Classe de risques: 5

Groupe d'emballage: II.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)



SECTION 15: Informations réglementaires

États-Unis (É.-U.)

Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aigu, Réactifs

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

RCRA (Code de déchets dangereux):

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 12.19.2014

Nitrate de bismuth

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont listés.

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Proposition 65 (Californie):

Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Canada

Liste intérieure de substances (DSL) :

Tous les ingrédients sont listés.

SECTION 16: Informations supplémentaires

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA: 2-0-2

HMIS: 2-0-2

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

Abréviations et acronymes:

| | |
|-------|---|
| IMDG | Code maritime international pour les marchandises dangereuses. |
| PNEC. | Concentrations estimées sans effet (REACH). |
| CFR | Code des règlements fédéraux (É.-U.) |
| SARA | Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.). |
| RCRA. | Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U). |
| TSCA. | Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.) |
| NPRI | Inventaire national des rejets de polluants (Canada). |
| DOT | US Department of Transportation. |
| IATA | Association internationale du transport aérien. |

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 12.19.2014

Nitrate de bismuth

- GHS Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.
- ACGIH Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux
- CAS Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).
- NFPA National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).
- HMIS Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).
- WHMIS Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).
- DNEL Dérivé, niveau sans effet (REACH).